

# FORMATION DES ELUS CSE / ROLES ET MISSIONS, VOLET <sup>0DUP1</sup> SOCIAL ECONOMIQUE +50 SALARIES

Permettre aux élus du comité social et économique d'entreprises de plus de 50 salariés de mieux connaître leurs rôle et attributions.

## Public Visé

Elus membres du CSE

## Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel

2 Jours

## Pré Requis

Aucun.

## Parcours pédagogique

### 1er jour : Rôle et missions

#### Les missions du CSE

- Personnalité et responsabilité du CSE
- Le règlement intérieur du CSE Réclamations collectives et individuelles
- Expression collective des salariés
- Hygiène, sécurité et conditions de travail
- Activités sociales et culturelles
- Les commissions
- Articulation avec les autres instances

#### Les moyens

- Le mandat
- Les heures de délégation
- La formation
- Le local et les moyens matériels du local
- Le tableau d'affichage
- Le budget du CSE

#### Les moyens d'action

- La liberté de déplacement et le contact avec les salariés
- Les réunions avec la direction
- Déclenchement droit d'alerte / droit de retrait
- Le recours aux experts
- Les relations avec l'inspecteur du travail
- Le délit d'entrave
- Obligation de confidentialité et de discrétion

#### Les consultations et les négociations

- Domaines et modalités de consultation
- Consultations et négociations obligations
- Les informations à transmettre (BDES, bilan social...)
- Les règles de négociations depuis la loi du 22/09/2017

#### La protection exorbitante du droit commun

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : 0DUP1-20240319

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)  
contact@groupeffc.com  
www.asfograndsud.com



SIRET : 83420427300017  
Code APE : 8559A  
Organisme de formation enregistré sous le  
n°76310897031 auprès du Préfet de la Région Occitane.  
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

- Les cas de mise en œuvre de cette protection
- Le rôle de l'inspection du travail

#### 2ème jour : aspect économique

##### Connaître les obligations d'information et de consultation du CSE en matière économique

Comprendre et analyser les documents mis à disposition du CSE :

- BDES : se l'approprier pour les réunions avec l'entreprise Notion de BDES
- Contenu, mise à jour et modalités d'accès
- Compte de résultat : évaluer la santé financière de l'entreprise
- Comprendre la logique du compte de résultat
- Approche des notions de chiffres d'affaires, marge brut, valeur ajoutée, résultat d'exploitation...
- Bénéfice ou perte ?
- Relation entre le compte de résultat et le bilan

##### Établir et gérer le budget du CSE Gérer les ressources financières du CSE et prévoir leur utilisation

- Le budget des Activités Sociales et Culturelles ASC
- Le budget des Attributions Economiques et Professionnelles AEP
- Les principales règles de tenue de la comptabilité
- Les comptes annuels et le rapport de gestion

Questions diverses des participants

## Objectifs pédagogiques

Donner aux élus du comité social et économique les connaissances nécessaires à l'exercice de leur mandat.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Présentation et analyse théorique
- Exercices pratiques
- Confrontation des expériences des participants et de l'animateur

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

## Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, test, attestation de fin de formation

## Modalités d'Accessibilité

Accès PMR